

DERNIERE HEURE

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

D'après R. G. Dun & Co

Ont. Québec Aut. Moy. Total 1896

Février 4 32 19 13 63 67

Aux Etats-Unis, il y a eu 311 faillites contre 323 l'an dernier.

Marchés de Montréal

Montréal, 11 février 1897.

Le marché aux blés à Chicago a subi une baisse hier, mais les prix sont à peu près les mêmes qu'au dernier bulletin. Ici, les grains et farines sont calmes.

Le fromage est tranquille. Le câble ne signale nul changement, et l'on se demande si le cours anglais dépassera 60 chelins avant l'ouverture de la navigation. Le beurre est calme à 19½ et 20.

On cote : lard nouv., \$11 à \$12 ; vieux, \$10 à \$10.50 ; saindoux canadien, 5½ à 6, et compound 4½ à 5 ; jambon 9 à 11, et bacon 8½ à 9½.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 12 fev. 1897.

La situation générale des affaires est la même qu'au dernier bulletin, et nous ne trouvons rien de notable à signaler au lecteur.

Revision des prix courants

La ferronnerie offre peu de changements ; nous notons que l'escompte est élevé à 17½ et 20% sur le fil de fer galvanisé.

En pharmacie, la quinine Howard est maintenant cotée 35 à 40c.

Le tabac canadien en feuille No 2 XXX vaut 8c.

Nous avons à signaler des changements sur le lard short cut, le saindoux, le porc abattu, le foin pressé No 1, l'huile de morue et l'huile blanche. L'avoine vaut maintenant 28 à 30c.

Les conserves de blé-d'Inde sont cotées 10 à 11c. en hausse, 80 à 90c.

L'huile Astrale est montée de 2c. par gallon.

Contrairement aux prix de gros plus loin, les nouvelles cotes des allumettes sont : Telegraph, 3.75 ; Téléphone, 3.50 ; Tiger, 3.30 ; Phoenix, 3.20 ; New-Dominion, 3.15.

Le sucre granulé et tous les sucres durs ont monté de ½c. hier à New-York, et les sucres bruts sont aussi plus fermes.

Echos

On trouvera à la page 13 une planche intéressante pour tous ceux qui suivent nos études sur la question du pont.

M. Hanson, de Hanson Bros, de retour d'Europe, confirme entièrement ce que nous avions déjà dit du succès des déventures de conversion de Québec sur le marché de Londres. Le crédit de notre ville est excellent.

Le shérif a adjugé samedi dernier le Québec Exchange à M. Victor Chateaufort, agissant au nom de la Chambre de Commerce, moyennant \$7,000. La Chambre propose de négocier un emprunt pour couvrir son achat. C'est une bonne occasion pour les prêteurs, car la propriété a été évaluée à \$21,000 par des experts. La Chambre de Commerce va dépenser une

couple de mille piastres en travaux de restauration.

Une regrettable affaire dont sont saisis les tribunaux met en lumière les dangers d'une pratique trop commune dans le commerce, celle des blancs seings commerciaux. Il arrive trop souvent que les débiteurs résidant hors de la ville envoient des billets en blanc pour honorer leurs échéances. Il y a là une incitation au faux. Le marchand qui reçoit ces blancs-seings, s'il a les reins faibles et la conscience élastique, sera naturellement porté à abuser de cet excès de confiance. Dans les affaires, on ne devrait jamais risquer ainsi sa signature. Nous conseillons aux marchands de la campagne d'inscrire leurs échéances chaque mois sur le calendrier, de s'entendre plusieurs jours à l'avance avec leurs fournisseurs sur l'acompte à payer, de ne jamais signer un billet en blanc et de l'inscrire sur le champ dans leur livre de billets payables.

La Compagnie de l'Electricité a offert \$15,000 pour les franchises de la Compagnie des Chars urbains de la Basse-Ville, et celle-ci a refusé ; on la dit même très insultée du procédé de la nouvelle compagnie. Un de ses directeurs nous disait hier : " \$15,000 pour nos franchises qui, pour une partie de notre voie ferrée, sont encore bonnes pour trente ans ! mais ! c'est absurde. Après avoir donné 7 ou 8 mille piastres pour les franchises de la Compagnie de la Haute-Ville, venir nous offrir \$15,000 pour tout partage, c'est une moquerie. Nous sommes prêts à un arrangement raisonnable, mais pas à celui-là. Nous sommes prêts à sacrifier sur des bases honorables un stock qui nous rapporte 12 à 15 % en dividendes ; nous le ferons pour l'intérêt de la ville, mais l'offre qu'on nous fait est ridicule." De son côté, l'Electricité prétend n'avoir nul besoin des immeubles des Chars urbains, et veut laisser ceux-ci en disposer comme il leur plaira. Les Chars urbains répondent que la station de la rue St-Vallier ferait d'excellentes remises pour les voitures de l'Electricité. Ils demandent le pair pour leur stock, qui est de \$50,000, et sont prêts à faire abandon de leurs profits. Nous espérons qu'on finira de part et d'autre par s'entendre. D'un côté, on peut dire que la vieille compagnie a thésaurisé en donnant un service insuffisant, qu'elle a mangé son pain blanc et que ses plaintes sont un peu tardives, attendu qu'elle aurait pu elle-même adopter l'électricité depuis plusieurs années ou montrer plus d'empressement à faire des arrangements ou à s'analgamer avec sa rivale. D'un autre côté, il ne faut pas être trop impitoyable quand il s'agit de l'intérêt public. La ville est intéressée à un règlement à l'amiable entre les deux compagnies, et nous espérons que l'opinion publique fera peser toute son influence à cette fin. La Compagnie des chars urbains est prête, nous dit-on, à se soumettre à un arbitrage. Cette proposition nous paraît raisonnable.

Bulletins de dernière heure

Pointe aux Trembles. Dame J. B. Magnan, m. g., cess.
Québec.—J. A. Plamondon, grains et farines, actif vendu au bureau de Lefai-vre et Tascher-au. Stock adjugé à Etien-

no Paradis à 87c. dans la \$; roulant au même à 61c. ; crédits d'après liste à A. B. Dupuis à 39½c. dans la \$.

—L. L. Dubé, barbier, vendu.

—Forgues & Wiseman, libr. en gros, act. à vendre à 18.

—J. B. Jarvis, liqueurs, vendu.

—Wright & Co., libraires, abandon des affaires.

—Jos Blondeau, lard, cess., A. Dombrowski, gardien prov.

Richmond. Alex. Stuart, jr., bijoutier, act. à vendre à l'enca.

St François (Montmagny).—L. O Roy, m. g., cess.

CHANGEMENTS DU PRINTEMPS

M. E. T. Coulombe, marchand-tailleur rue St-Joseph, a loué et occupe des à présent le ci-devant B. H. Clothing Store, porte voisine de C. Fecteau & Cie.

MM. Tanguay & Beland, successeurs de Beland & Vézina, marchands de bimbeloterie, vont transférer leur commerce au mois prochain au No 30 Marché Champlain, dans le spacieux magasin ci-devant occupé par l'épicerie Croteau & Frère.

Il nous fait plaisir d'annoncer la création d'une nouvelle maison dans le commerce de gros en grains, farines et provisions. MM. Poitras & Paradis ont acheté le stock de M. J. A. Plamondon, et vont continuer les affaires au même poste. M. Poitras a de très grandes connaissances dans cette partie, et les nouveaux associés ont tous les éléments pour faire des affaires considérables et créer une maison de première classe. Nous souhaitons tout le succès possible à MM. Poitras & Paradis.

PERSONNEL

Une lettre de faire-part de M. et Mme T. G. Coursol, d'Ottawa, nous annonce le mariage de leur fille Amélie à M. Gustave Emond, du Secrétariat d'Etat, le 1er février. Nos meilleurs souhaits au jeune couple.

—M. Albert E. Seifert a épousé lundi dernier Mlle Ruth Isabel Gale, fille de M. B. Gale, du bureau du Shérif.

—Le Dr S. A. Larue, d'Amqui, Percepteur du Revenu, est en ville.

—Le Conseil-de-Ville de Lévis, à sa dernière séance, a nommé MM. L. E. Thompson et Ed Labadie, auditeurs des comptes civiques.

—M. I. P. Déry est allé à Halifax avec sa fille Mme Charles Deguise au-devant de son fils M. Arthur Déry qui revient d'Europe.

INFORMATIONS

Les faillites au Canada sont moins nombreuses que l'an dernier depuis quelques semaines. Depuis le 24 décembre 1896, on en compte 403, contre 430 pour la période de correspondant de l'an dernier.

Une grosse difficulté s'élève entre la Compagnie Electricité Montmorenci et la Compagnie de coton au sujet d'un chemin de front verbalisé par la municipalité du Sault. La première proteste parce que ce chemin passe sur son terrain, et parce qu'elle prétend qu'on lui impose un changement de trace qui va la forcer de faire des terrassements assez dispendieux à tra-